Le Canard Pouzollais

POUZOLLES… ACCUEIL, SOLIDARITÉ & PATRIMOINE

novembre 2016, Numéro 5

Édito

J'accuse,
J'accuse notre société de vivre dans un cercle de relation avec des amis choisis et d'ignorer ceux qui sont à l'extérieur du cercle. On peut vérifier cela du sommet de l'état jusque dans nos petites communes. Qui a froid, qui a faim aujourd'hui ? Personne dans mon environnement, dans mon cercle... donc personne. Tellement vrai que l'on ne dote même pas l'institution communale servant à aider les plus démunis : jugez-en, le CCAS de Pouzolles a pour recettes les concessions du cimetière et les dons des mariages…
"Accueil Solidarité Patrimoine" apporte, depuis sa création, son concours aux personnes dans le besoin, avec discrétion et dévouement. Nous voulons aujourd'hui sortir de notre anonymat pour dénoncer le mépris, le rejet, dont sont victimes ceux que nous aidons.
Nous récupérons journellement des denrées alimentaires consommables, mais proches des dates de péremption soit 4 à 5 m³/ semaine.
Nous avons sollicité, à 2 reprises, Monsieur le Maire pour avoir un local de redistribution.
Le Conseil Municipal a été informé d'une circulaire du Préfet mettant en garde sur les dangers de rupture de la chaîne du froid.
Nous avons rassuré Monsieur le Maire sur le transport frigorifique des marchandises et informé que nous étions prêt à servir les personnes qu'il nous désignerait.
Nous avons lu avec intérêt dans le dernier bulletin municipal la richesse des associations pouzollaises, nous n'y figurons pas, pas plus que sur le nouveau site internet communal mais, cela importe peu, chacun est libre d'occuper son temps comme bon lui semble.
J'accuse certains élus de sectarisme, les autres de passivité.
Lorsque Marie-Thérèse GAZAGNE demande un local de redistribution, Monsieur le Maire répond : "Nous n'en avons pas pour le moment".
Lorsqu'elle propose de mettre un deuxième frigo dans la salle de L'Art de vivre, c'est Madame BASSET qui répond qu'il n'en est pas question dans un silence (approbateur ?) de l'assistance.
Nous allons adresser à nos 15 élus la lettre jointe pour recueillir leur sentiment sur l'utilité (ou l'inutilité) de notre démarche. Nullement découragé, nous poursuivrons notre distribution car nous savons notre cause juste.
Nous ne sommes en concurrence avec personne, nous comprenons l'utilité des divertissements, mais il y a des besoins plus essentiels.

Jean-Claude PASTOR

Sommaire :

- Nous voulons aujourd'hui sortir de notre anonymat pour dénoncer le mépris, le rejet dont sont victimes ceux que nous aidons…
- Josette nous a montré la voie, ouvert les yeux…
- La récolte 2016 est quantitativement en diminution importante…
- La viiticulture n'est plus aujourd'hui l'économie dominante…
- Libres propos sur la promenade…
- Ainsi tout citoyen dispose du droit de s'associer…
- L'Europe met en demeure les Alsaciens…
- Le canton privé d'eau…
- Remerciements à la famille BORDES et Super U…

Dans ce numéro :

Merci Josette…	2
Lettre à nos Élus	2
La Vigne et le Vin	3
L'économie de La Promenade	3
Sur La Promenade	4
Un peu d'Histo'Art	4
Le Coin du Canard	4
Les brèves du Conseil Municipal (Addendum)	5
La Communauté de Communes s'agrandit	5
Le C.C.A.S est devenu intercommunal	6

Merci Josette

Pendant plus de deux ans Josette VIDAL, Jo, a collecté au supermarché U de Roujan, avec son véhicule personnel, des tonnes de marchandises qu'elle a redistribuées.
L'application d'une stricte réglementation (chaîne du froid) a amené Jo à prendre ses distances avec la distribution alimentaire.
Jo nous a montré la voie, ouvert les yeux sur des populations momentanément dans le besoin.

Pour ton investissement humain, matériel et financier, Merci Josette.

«Pour ton investissement humain, matériel et financier… Merci Josette»

Lettre à nos élus

Madame, Monsieur,

Vous avez été informés, lors du Conseil Municipal en date du 30 août 2016, de la lettre circulaire adressée par Monsieur le Préfet, mettant en garde sur les conséquences de la rupture de la chaine du froid dans le cadre de la distribution alimentaire en provenance de la grande distribution.

Vous n'ignorez pas l'intervention de Marie-Thérèse GAZAGNE, en date du 13 septembre de la même année, demandant la mise à disposition du local dit de "L'Art de vivre", pour y installer un frigo.

Refusant d'interpréter votre silence, nous venons vers vous pour avoir une réponse à ces deux questions :

1 – Jugez-vous utile la distribution d'aide alimentaire pratiquée par notre association "Accueil, Solidarité, Patrimoine" ?
OUI ☐ *NON* ☐

2 – Pouvez-vous nous aider à trouver un local, de 20 m² environ, afin d'y loger des frigos et y préparer les colis ?
OUI ☐ *NON* ☐

Nous vous remercions du temps pris à nous lire et serions obligés de votre réponse.

le bureau de l'ASP

La vigne et le vin

La récolte 2016 est quantitativement en diminution importante, 25 % et plus, et qualitativement de grande qualité.
Après une récolte 2015 abondante, 2016 retrouve le faible niveau de 2014.
La raison... la sécheresse. Les grappes étaient bien présentes sur les souches, en bon état sanitaire mais le manque d'eau n'a pas permis un développement normal des baies.
L'irrigation, dont on parle beaucoup dans la presse, ne nous semble pas promise à l'horizon de 5 ans. Nos vignerons déjà en compétition avec les vins étrangers à vil prix, devront demain ajouter la compétition plus pénalisante de nos voisins de département bénéficiant de l'arrosage et donc de rendements supérieurs.
La coopération (source Midi Libre) appelle à une modération sur les prix malgré la perte de récolte, ce qui équivaut à une perte de revenu.
Qu'en sera t-il demain entre producteurs irrigants et non-irrigants ? Avec des prix identiques, il est à craindre que les non-irrigants ne puissent plus continuer à exploiter.

L'économie de "La Promenade"

Notre village de Pouzolles a vécu de la vigne. Hommes, femmes, enfants, salariés ou employeurs, tous ont taillé la vigne, ramassé les buches, cueilli le raisin…
La coopérative, avec ses rémunérations mensuelles, était "l'employeur de tous". L'économie du village était liée à la vigne, la réfection des chemins ruraux était une priorité, l'impôt foncier non bâti prélevé avait sa justification.
On doit à cette époque le goudronnage ou cimentage d'une grande partie de nos chemins ruraux.
Notre village a beaucoup grossi, il s'est étendu, la viticulture n'est plus aujourd'hui l'économie dominante, l'entretien des chemins ruraux n'est plus la priorité. Les revenus des habitants sont moins liés à la vigne, la population vigneronne a vieilli, nombre de retraités sont venus nous rejoindre faisant des caisses de retraite le principal pourvoyeur de fonds des habitants.
La communauté d'intérêt autour de la vigne s'est dissoute, d'autres communautés se sont crées autour du monde associatif, elles sont, semble t-il, les seules à trouver grâce aux yeux de nos élus : pour preuve le bulletin municipal est devenu l'agenda des manifestations associatives.
Adieu la vigne… Vive l'économie de la promenade.

«La viticulture n'est plus aujourd'hui l'économie dominante»

Rejoignez-nous...

BULLETIN D'ADHÉSION

Domaine de Saint-Preignan
34480 POUZOLLES

Tél. fixe : 04 67 24 67 96
Tél. mobile : 06 07 21 91 59
Télécopie : 04 67 24 71 37
Email : pouzolles_asp@orange.fr

Vous pouvez nous retrouver ou commenter nos articles sur le Web, en saisissant ces mot-clés :
POUZOLLES ASP

Le comité de Rédaction *:*
Jean-Claude PASTOR,
Jackie CONRAD, Guy CARLIGNY

✂----------

POUZOLLES... ACCUEIL, SOLIDARITÉ & PATRIMOINE

NOM : …… Prénom : ……..

Adresse :
……
……
Code Postal : …….. Ville : ……..

Téléphone fixe : …… Mobile : ……
Email : ……..

☐ Je désire adhérer pour un an à l'Association

☐ Je verse la cotisation de 15 €

Signature :

✂----------

Bulletin d'adhésion à renvoyer à :
Mr Jean-Claude PASTOR – Domaine de St Preignan – 34480 Pouzolles
Ou Mr Jackie CONRAD – 2 Impasse des jardins – 34480 Pouzolles

Libres propos sur la Promenade...

Ils ont dit :
Bernard ALMES :
- *"Il faut le faire (les travaux), parce qu'il faut bien faire quelque chose".*
Bernard MAS :
- *"C'est le moment d'emprunter l'argent et pas cher".*
Guy ROUCAYROL : (S'adressant à Paul ISARD, qui demandait de multiplier les tranches)
- *"Je ne comprends pas, nous étions d'accord en réunion préparatoire".*

Conclusion :
L'investissement promenade première tranche à 660 000 € a été voté avec 2 abstentions (Paul ISARD et Marie-Thérèse GAZAGNE).
Suggestions :
Compte tenu de l'importance du projet, pourquoi ne pas avoir présenté le projet à la population ?
A-t-on informé les riverains des travaux et des modifications apportés à leur quotidien ?
Pas une ligne de cette future réalisation dans l'écho des Sept Pechs.
Le projet est-il classé secret ?

Un peu d'Histo'Art

Le 1er juillet 1901, Pierre WALDECK-ROUSSEAU, alors Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, fait adopter, au terme d'une longue bataille parlementaire, la loi "relative au contrat d'association", d'une portée considérable et qui garantit une des grandes libertés républicaines. Ainsi, tout citoyen dispose du droit de s'associer, sans autorisation préalable.

Pierre Waldeck-Rousseau
Portrait par Henri Gervex

L. 1er juillet 1901, art. 2 : "...les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation, ni déclaration préalable..." Ce caractère de liberté publique a été affirmé et reconnu par le Conseil constitutionnel dans une décision du 16 juillet 1971, laquelle stipule " ... Considérant qu'au nombre des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République et solennellement réaffirmés par le préambule de la Constitution il y a lieu de ranger le principe de la liberté d'association ; que ce principe est à la base des dispositions générales de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association... ". Pour mémoire, par cette décision, le Conseil constitutionnel a annulé une disposition législative qui prévoyait de soumettre à autorisation préalable de l'autorité administrative la création de certaines associations.

Le coin du Canard

L'Europe ayant mis en demeure les Alsaciens de ne plus utiliser l'appellation "Tokay", les professionnels ont réfléchi à de nouvelles dénominations, pour leurs cépages.
Pourquoi n'appelons-nous pas le Gewurztraminer ex-Gewurztraminer, le Tokay ex-Tokay, le Riesling ex-Riesling, le Crémant... Non, ce n'est pas une bonne idée, appelons le Tokay, le "Gentil".

Les brèves du Conseil Municipal

Conseil du 16 juin

Vidéo surveillance sur la commune

Acceptée, le 19 mai dernier, par le Conseil ; 40 à 50% de subventions promises. Refus de subvention en 2016. À revoir en 2017 ou à la Saint Glinglin.

Affaire BONIN

Construction au Chemin des Granges. Obtention d'un jugement sur une démolition obligatoire.

Programme de travaux pour les handicapés

100000€, environ, à étaler sur 3 ans. Le cœur du village d'abord.

Conseil du 30 août

Création d'un poste d'adjoint technique à 28h : Mr GARCIA, et d'un poste d'adjoint technique à 20h : Mr BERTOLDI.

Conseil du 13 septembre

Démantèlement d'une plantation de cannabis à Roupil.

Conseil du 18 octobre

Affaire BONIN (suite)

La mairie contre attaque, la démolition du bâti n'est toujours pas réalisée.

Affaire PUERTO Rose

Effondrement d'un mur en novembre 2014. L'assurance de Mme PUERTO a déposé plainte contre la mairie.

Affaire LAGARDÈRE

L'acheteur du chenil de Puech Mirabel a déposé plainte suite à un refus de permis de construire.

Le cœur du village, autrement dit "La Promenade"

Le choix des entreprises : coût 468000€ HT, 628000€ TTC. Serions-nous si riches ?

L'échange avec la Communauté de Communes

Une partie du terrain de football contre hangar et cave CARBONNEL laisse à la commune un bonus de 50000 €. Ce dernier sera payé sous forme de travaux dans le projet "Cœur de village". Les fournitures seront à la charge de la mairie. Conclusion : 50000€ et plus, pour le cœur.

«Ce dernier sera payé sous forme de travaux dans le projet Cœur de village»

La Communauté de Communes

À compter du 1er janvier 2017, la Communauté de Communes "Avant-Monts du Centre Hérault" va s'agrandir avec les communes d'"Orb et Taurou" ainsi que les communes d'Abeilhan et de Puissalicon. La loi NOTRe stipule que lorsqu'il y a une modification d'une communauté de communes, il y a également, une modification des élus représentant chaque commune.

Pour Pouzolles, il y avait 3 représentants que vous, électeurs, aviez choisis lors des élections municipales du 23 mars 2014. Cette modification implique qu'il n'y aura plus que 2 représentants pour notre village.

Avec 2 candidats dans la majorité, Paul ISARD (opposition) ne siègera plus à la Commission 2 (Aménagement de l'Espace, déchets, etc.), et ne nous représentera plus au SICTOM ni à la Commission Finances.

Nous pensons que la démocratie est bafouée car, le choix que vous aviez fait n'est pas respecté. Mais, n'en avez-vous pas l'habitude ?

Roujan - Un C.C.A.S. intercommunal

Le CCAS de Roujan est devenu intercommunal. À l'exception de Pouzolles, toutes les communes du canton y adhèrent.

Ce C.C.A.S. Bénéficie de l'aide alimentaire européenne. Il assure, en outre, des permanences médicales (infirmiers, médecins, psychologues, pédiatres, assistantes sociales, etc…).

Pourquoi, messieurs les élus, n'y adhérons-nous pas ?

Le canton privé d'eau

Le Bas-Rhône a tenu, le 27 octobre 2016, une ultime réunion sur le déploiement de son réseau d'irrigation. Abeilhan, Alignan-du-Vent, Coulobres, Espondeilhan, Puimisson, Servian, Tourbes… en bénéficieront. Le canton de Roujan est contourné ou oublié ?

«Le canton de Roujan, lui, est contourné ou oublié»

Famille BORDES et Super U

Informée de l'obligation qui nous était faite de transporter les denrées alimentaires dans un fourgon réfrigéré, la famille BORDES a fait don, à notre association, d'un véhicule correspondant à nos besoins.

Au nom des membres de notre association et de tous les bénéficiaires de nos colis…

Un grand merci.